

45^e

Assemblée générale annuelle

**RAPPORT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
2022-2023**

présenté par Luc Bessette, président

Cher·ère·s membres et ami·e·s,

L'année 2022-2023 s'est déroulée sous le signe de la transition. Elle a d'abord été marquée par la fin des confinements et une reprise des activités régulières pour l'ensemble des secteurs du MIFO. De nombreux changements ont également affecté les ressources de l'organisme, en particulier dans le secteur des ressources humaines où le MIFO a vu une grande partie de son équipe se renouveler. Malgré les défis, les administrateurs du conseil d'administration, les employés et les bénévoles du MIFO ont su se retrousser les manches et participer à la relance des activités du MIFO. C'est donc avec un grand plaisir que je vous présente le rapport de votre conseil d'administration (CA) pour l'année 2022-2023.

RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est l'organe directeur de votre organisme sans but lucratif. Son rôle est de surveiller la gestion des opérations afin de faire en sorte que l'organisme réalise sa mission et qu'il soit administré de façon efficace, dans l'intérêt fondamental de tous ses membres. Il doit également s'assurer que de bons liens soient tissés avec les clients, les bailleurs de fonds, les employés et l'ensemble de la collectivité.

C'est au conseil d'administration que revient la responsabilité générale de la planification stratégique qui donne les grandes orientations à l'équipe de gestion. C'est également son rôle d'exercer un contrôle financier. Les responsabilités du CA ne sont pas des responsabilités individuelles, mais des responsabilités collectives dans le cadre desquelles chaque membre est appelé à participer et à contribuer. C'est ensemble que les administrateurs de votre CA assument leurs responsabilités pour assurer la croissance et la pérennité de l'organisme ainsi que le mieux-être de tous les membres du MIFO.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Votre conseil d'administration, fidèle à ses habitudes, a été occupé tout au long de l'année : douze rencontres de CA ont eu lieu ainsi que plus d'une vingtaine de rencontres de comités, soit les comités *exécutif, finances, gouvernance, mises en candidature, construction* et *ressources humaines*. Chaque comité est présidé par l'un des administrateurs qui a, entre autres, la responsabilité de présenter les rapports du comité au CA.

Le comité des finances, sous la présidence de Benoit Ouimet, a surveillé la santé financière du MIFO en cette année de relance économique. Vous en constaterez d'ailleurs le résultat à la lecture du rapport financier de nos auditeurs. En plus de garder une veille constante sur le budget du MIFO ainsi que le budget du projet de construction, le comité a fait l'analyse des propositions d'augmentation des échelles salariales et des propositions de tarifs des différents programmes. Il a aussi appuyé la direction générale avec la transition liée au changement de la direction des finances.

Le comité de gouvernance a le mandat de s'assurer que le CA respecte les normes les plus élevées en matière de gouvernance et d'éthique. Parmi ses responsabilités, ce comité passe en revue la structure, la composition, le rendement et les activités du CA et de ses comités, ainsi que les systèmes et les procédés du MIFO. En 2022-2023, le comité de gouvernance était présidé par Éric Génier. Au cours de la dernière année, le comité s'est affairé, entre autres, à revoir le guide d'orientation pour les nouveaux administrateurs du conseil d'administration, le rapport sur les mesures transitoires, à l'analyse de la loi de 2010 sur les OSBL et ses impacts sur les Statuts et

règlements du MIFO. Finalement, dans le but de mesurer le rendement du CA et la satisfaction des administrateurs, une évaluation a été effectuée sous forme de sondage.

Le COPIL (comité de pilotage du projet de construction), présidé par Jean-François Born, a suivi rigoureusement les nombreuses étapes requises pour poursuivre le projet de construction. Le comité a formulé plusieurs recommandations au CA en lien avec le budget du projet, les plans et devis, le financement et le plan de travail pour les prochaines étapes.

Le comité de ressources humaines, présidé par Samantha Lafleur, a fait la révision de politiques, comme la politique de vérification d'antécédents judiciaires et la nouvelle politique sur le télétravail. Il s'est également fait un devoir, pour une deuxième année consécutive, de discuter des outils et de ressources que le MIFO peut utiliser ou communiquer pour aider les employés à maintenir une bonne santé mentale.

Le comité des mises en candidature, présidé par Jean-François Born, a assuré le bon déroulement du processus de mises en candidature pour les administrateurs du conseil d'administration, en conformité avec le Règlement général du MIFO. Le rapport vous sera présenté lors de l'assemblée générale annuelle (AGA).

Le comité exécutif a eu pour rôle principal de participer à l'embauche et à l'évaluation du nouveau directeur général du MIFO, Arash Mohtashami-Maali, et de veiller à ce que la transition se déroule bien.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Luc Bessette et Yannick Charette ont tous deux été élus pour un deuxième mandat de trois ans en juin 2022. À la suite de l'AGA, un poste était resté vacant. Le conseil d'administration a donc choisi Trèva Cousineau pour pourvoir ce poste jusqu'à l'AGA 2023. En août 2022, Jean Hébert a remis sa démission du conseil d'administration. Le CA a sélectionné Yanik Guilbault pour terminer le mandat jusqu'à l'AGA 2023. Finalement, Awoussi Nadège Attiogbe a également remis sa démission en février 2023. Le poste est resté vacant pour le reste de l'année. Le CA remercie les administrateurs qui ont dû quitter leurs fonctions en cours de mandat pour leur contribution au MIFO.

COMITÉ EXÉCUTIF	ADMINISTRATEURS
Luc Bessette, président	Yannick Charette
Jean-François Born, vice-président	Trèva Cousineau (depuis juin 2022)
Benoit Ouimet, trésorier	Éric Génier
Samantha Lafleur, secrétaire	Jean Hébert (jusqu'en août 2022) Yanik Guilbault Awoussi Nadège Attiogbe (jusqu'en févr. 2023)

UN MOT PERSONNEL

Je ne peux conclure ce rapport sans une note plus personnelle. Je tiens à souligner l'engagement sans borne des administrateurs du conseil d'administration encore une fois cette année. À chacun sa façon, ces bénévoles dévoués ont su apporter leur contribution au MIFO. Je remercie chacun et chacune des membres de cette équipe pour les expériences positives et enrichissantes que nous avons vécues ensemble.

Je tiens également à souligner le travail acharné de l'ensemble des employés du MIFO au cours de la dernière année. Ils ont su relever les défis haut la main.

De plus, je ne peux passer sous silence l'arrivée en poste, en août dernier, du nouveau directeur général du MIFO, Arash Mohtashami-Maali. Le conseil d'administration est heureux de l'accueillir dans la grande famille du MIFO. Malgré une année parsemée de défis de toutes sortes, allant de la relance économique post-COVID à l'intégration du système pancanadien d'apprentissage et de garde d'enfants, en passant par les défis de ressources humaines, il a su très bien s'adapter à son nouveau rôle. Le conseil d'administration espère qu'il restera parmi nous encore longtemps.

Finalement, je vous remercie, chers membres et usagers du MIFO, pour votre soutien continu. Vous avez encore une fois été au rendez-vous cette année. C'est avec fierté que j'ai été votre président pour une deuxième année en 2022-2023.

Le président du CA,



Luc Bessette